

Portrait : L'homme qui recherche des solutions

Eric Dehling est conciliateur de justice. Une activité bénévole qu'il exerce pour aider les personnes en litige avec un tiers à trouver une solution en dehors de la salle du tribunal.



Eric Dehling a été nommé conciliateur de justice par le Tribunal d'instance de Mulhouse. Sa mission : résoudre les conflits. Son arme de prédilection : la médiation. Il intervient pour des conflits de voisinage, entre propriétaire et locataire ou entre commerçant et client. Il aide à résoudre un litige de la manière la plus sereine possible avec l'avantage d'une procédure rapide et gratuite évitant le contexte traumatisant d'une salle d'audience.

Depuis le 12 mars 2013, il reçoit sur rendez-vous dans le cadre d'une permanence à la mairie tous les 15 jours, le lundi matin de 8h30 à 12h. En l'espace de 5 ans, les dossiers à instruire n'ont jamais cessé d'augmenter. Pour 2016, il a assuré 23 permanences et cumulé 128 rendez-vous. « J'interviens en permanence à Kingersheim et à Sausheim. Une fois par mois, je siège en audience au Tribunal d'instance. Dans le cadre de cette activité de conciliateur, je constate que les gens ont de plus en plus de mal à s'exprimer, à mettre des mots sur leurs maux. Or, si on restaurait un minimum de dialogue entre les gens, on pourrait éviter pas mal de problèmes ! » explique-t-il.

TROUVER UN ACCORD RÉALISTE ET DURABLE

Le recours à un conciliateur de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès. « L'idée est de restaurer un lien entre les personnes pour faire converger leurs points de vue vers une solution pacifiée et satisfaisante. Mon but est de trouver un accord qui fasse sens, réaliste, durable et qui évite de recourir à la voie juridique, beaucoup plus longue et coûteuse » précise-t-il.

Ancien cadre dirigeant dans le privé, Eric Dehling a mené, en

parallèle de sa carrière professionnelle, de très nombreuses activités associatives dans le domaine médical, paramédical mais aussi pénitentiaire. Un parcours qui lui a permis d'acquérir le très large spectre de connaissances et de compétences qui est le sien aujourd'hui. Plus précieux encore, ce sens de la justice qu'il a chevillée au corps « J'ai une très haute conception de la justice. Toute mon action a contribué à la rétablir entre les hommes » dit-il simplement. Au-delà, c'est la notion de « rendre service » qui l'habite. « Mon plus grand bonheur est de voir à la sortie d'une audience que j'ai menée, deux personnes se saluer alors que cela faisait des années qu'elles ne se parlaient plus. Ce jour-là pour moi, il fait soleil ! ».

LE MOT DU MAIRE

«Eric Dehling est un homme d'une qualité professionnelle et humaine exceptionnelle. Il apporte proximité, écoute et solution en exerçant une médiation ferme et bienveillante pour résoudre les conflits. C'est une chance de l'avoir au service des habitants de Kingersheim ! »

COMMENT FAIRE POUR AVOIR UN RENDEZ-VOUS ?

Contactez Laurence Scremin au 03 89 57 04 40, référent Prévention-Sécurité. Elle vérifiera que vous habitez à Kingersheim et que l'objet du litige entre bien dans le cadre de compétences du conciliateur de justice, puis vous proposera un rendez-vous sur la plage horaire du lundi matin entre 8h30 et 12h.